

REGLEMENT "115"



La dénomination de l'équipe est déterminée en fonction du lieu où l'équipe joue le plus souvent.

Possibilité de rajouter un joueur/se dans un délai de **48 H IMPERATIF** par mail à la LIGUE (corinne.guilbert@fft.fr) sinon l'équipe sera disqualifiée et perdra la rencontre.

- Un/e joueur/se qui a commencé à jouer dans une équipe n'est pas autorisé à changer d'équipe au cours de ce challenge.

- **Ordre des parties : Simple 2 - Double libre 2 – Simple 1 – Double Mixte obligatoire 1**
- **Dames 55 et Messieurs 60**
- Championnat ouvert à tout joueur ou joueuse licencié pour la nouvelle saison, à jour du droit d'engagement et en possession du certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis.
- - l'équipe peut être composée de joueurs/ses de clubs différents mais proches ou si vous êtes assez nombreux d'un même club.
- - Si une équipe présente 2 doubles mixte. Le meilleur double au poids d'équipe joue obligatoirement en Double 1.
- - Le double libre peut être messieurs, dames ou mixte (on peut imaginer un double mixte contre un double messieurs ou dames).

- Les rencontres auront lieu suivant le calendrier établi (elles peuvent être avancées mais jamais reculées)
- Le début de la rencontre est fixé entre 9 h et 14 h
- La rencontre se compose de 2 simples et 2 doubles (voir ordre des matches ci-dessus)
- Chaque équipe doit être constituée de 6 personnes
- Le simple et le double valent 1 point
- Le format de jeu en 2 sets gagnants et si 3^{ème} set : jeu décisif en 10 points.

ATTRIBUTION DES POINTS

Victoire : 3 points

Forfait : -2 points

Défaite : 1 point

Nul : 2 points

Disqualification : -1 point

Boulevard Charles V – BP 40089 – 14603 HONFLEUR Cedex
Tél 02.31.14.48.90 – fax 02.31.14.48.98 – email : ligue.normandie@fft.fr

